

Paris, le 2 septembre 2009

LGV Est européenne

RFF lance l'appel d'offres pour l'achèvement de la LGV jusqu'à Strasbourg

Au lendemain de la signature du protocole de financement qui a eu lieu le 1^{er} septembre à l'initiative de Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et de Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des transports, Hubert du Mesnil, Président de Réseau Ferré de France, lance ce jour l'appel d'offres en vue de la désignation des entreprises pour la réalisation des travaux de la seconde phase de la Ligne à Grande Vitesse (LGV®) Est européenne.

Les avis d'appels publics à candidatures correspondent à la première étape du processus d'appel d'offres, pour sept lots de travaux sur les dix que comptera le génie civil, soit 86 des 106 kilomètres de la LGV - dont le tunnel de Saverne long de 4 km, sous les Vosges. Les trois autres lots seront lancés dans le courant de l'automne.

L'objectif est un démarrage du chantier de génie civil à l'été 2010.

Ce grand chantier apportera ainsi pleinement sa contribution au plan de relance de l'Economie annoncé par le Chef de l'Etat, le 4 décembre dernier à Douai.

Sur les quatre grands projets prioritaires de lignes nouvelles, la 2nde phase de la LGV Est est ainsi le 3^{ème} à bénéficier de l'accélération du plan de relance, à la suite des projets Sud Europe Atlantique (tronçon Tours-Bordeaux) et Bretagne - Pays de la Loire (tronçon Le Mans-Rennes) dont les appels d'offres ont été adressés aux candidats en juillet dernier.

Le projet consiste à réaliser **106 kilomètres de ligne nouvelle** entre Baudrecourt, en Moselle, et Vendenheim, près de Strasbourg. Il sera réalisé en maîtrise d'ouvrage directe par RFF, comme la 1^{ère} phase (et comme la branche est de la LGV Rhin-Rhône, en cours de construction).

Il est inscrit dans le premier volet du projet de loi **Grenelle 1**, qui a été voté le 23 juillet 2009 par le Parlement à la quasi-unanimité.

La seconde phase permettra de **gagner 30 minutes supplémentaires** sur les destinations Paris-Strasbourg et au-delà. Strasbourg sera ainsi à 1h50 de Paris, contre 2h20 actuellement (et 3h50 avant la mise en service de la première phase, le 10 juin 2007).

L'Europe est au cœur de ce projet qui constituera une partie importante de la future Magistrale européenne Paris-Bratislava.

CONTACTS PRESSE :

Jean-Marie GUILLEMOT
Tél. 01 53 94 30 14
jean-marie.guillemot@rff.fr
www.rff.fr



La mise en exploitation commerciale de l'ouvrage est prévue au printemps 2016.

Le coût de la 2nde phase est estimé à **2,01 milliards d'euros** (HT aux conditions économiques de juin 2008).

RFF apporte au projet une contribution de 532 M€, soit 26,65%. Cette contribution s'inscrit dans le plan de financement qui associe l'Etat (680 M€), les 17 collectivités territoriales et le Grand Duché du Luxembourg (680 M€) et l'Union européenne (118 M€).